

Juin
2016

Mairie
Étrépagny

Vivre à Etrépagny

www.etrépagny.fr

FÊTE PATRONALE

P2

C'est la Fiesta dans les rues de la ville

**Nouvelle cour de
récréation.** En visite à
Etrépagny, M. le sous-
préfet a été impressionné
par l'originalité
et la qualité des
aménagement.

P4

**Les Ets Clouet inaugurent
leurs nouveaux locaux.**
L'entreprise fondée en 1923,
spécialiste de la machine
agricole dispose
de 2 500 m² de
magasins et ateliers.

P6

**Un nouveau site
Internet pour la ville.**
Plus simple, plus efficace
et plus complet, il permet
d'accéder
à une foule
d'informations.

P11



Éditorial

Partage et convivialité : les maîtres mots de cet été

À l'approche de la période estivale, traditionnellement animée par différentes activités événementielles, ce bulletin propose un regard d'ensemble sur la vie de la commune et ses festivités de l'été.

Dans quelques jours, la 51^e fête de la ville - qui est en quelque sorte notre étendard du « Vivre Ensemble » - va à nouveau réunir dans nos rues et nos quartiers de nombreux habitants et visiteurs. Rien ne pourra nous empêcher de partager ces heures de plaisir.

De nombreuses autres manifestations, gala de danse et de musique, repas citoyen, le 14 juillet, etc... nous divertiront jusqu'à l'approche des vacances que je vous souhaite conviviales et ludiques.

Pour ceux qui resteront dans notre sympathique ville, je les invite à participer aux sorties familiales organisées par la municipalité et, pour 1 € par personne, à s'offrir en famille un moment d'évasion, de découverte et de convivialité. Découvrez dans ce numéro les destinations programmées cette année.

Bonne lecture et bonnes vacances à tous.

Samedi 28 mai, à la veille de mettre sous presse ce bulletin, notre commune a été touchée par les inondations. Nous reviendrons sur le sujet dans le n° de septembre mais soyez d'ores et déjà assurés que la municipalité se tient au côté des habitants victimes des fortes précipitations.

Pierre Beaufiles
Maire

FÊTE PATRONALE

C'est la Fiesta dans les rues de la ville !

Musique, danse, cavalcade, confettis, déguisements et manèges... La recette reste inchangée et fonctionne toujours aussi bien auprès des petits et des grands, ravis d'investir les rues de la ville pour un sympathique chahut.



Le vendredi soir à 21h, salle Jacques-Brel, Scène ouverte aux talents : entrée gratuite

Cette année, la fête patronale démarre à nouveau les festivités le vendredi soir avec la **Scène ouverte aux talents**. Cette soirée, dédiée aux talents amateurs, leur permet de s'essayer à la scène et de se produire en public souvent pour la toute première fois. Nul doute que cette nouvelle édition réservera encore de jolies surprises aux spectateurs, toujours nombreux à venir applaudir les artistes en herbe.

Samedi soir, rendez-vous au Moulin Vert pour profiter du spectacle musical, en amont du feu d'artifice, avec la participation exceptionnelle des stars des années 80 : **Julie Pietri**, l'interprète de *Éve, lève-toi* et **Sabine Paturel** avec son tube *Les bêtises* (2 € l'entrée).

Dimanche après-midi, place à la fête et aux retrouvailles entre amis dans les rues de la ville animées par la **multitude de chars et de groupes venus semer une joyeuse pagaille**. La grande parade s'élancera de la rue Saint-Maur pour terminer sa folle cavalcade devant le parvis de la mairie. Bien sûr, la fête ne serait pas complète sans les manèges et attractions foraines attendus avec ferveur par les plus jeunes des stérpinaciens. Les forains s'installent dans la ville du samedi au lundi. Alors, que les écoliers n'oublient pas de venir retirer en mairie un bon pour un tour de manège gratuit (lire ci-contre).



La grande parade du dimanche après-midi est l'occasion, pour les stérpinaciens de tous âges, de se retrouver pour un moment de fête et de convivialité

Participez à l'organisation des festivités

Vous aimez votre ville ? L'esprit de la fête vous anime ? Sans vous, tout cela n'aurait aucun sens ? Autant de raisons de rejoindre l'équipe de bénévoles qui font de ces événements des moments inoubliables.

Le comité des fêtes recherche des personnes joviales, généreuses et volontaires. Vous vous reconnaissez ?

Alors n'hésitez plus une seconde : **devenez un des acteurs des événements et laissez-vous porter par l'aventure collective.**

Vos missions, si vous les acceptez, seront de participer aux festivités de la ville : signaleurs, encadreur du cortège, services divers. **On ne vous demandera pas un engagement sur toutes les animations :** une petite participation sera déjà un joli geste pour créer, avec tous les autres bénévoles et animateurs, des moments uniques de bonheur pour tous.

On compte sur vous. **Pour devenir bénévole, faites-vous connaître auprès du président du comité des fêtes à la mairie d'Etrépagny.**

Le comité des fêtes

Bénévoles, on compte sur vous !

Le programme des trois jours

Vendredi 17 juin

21h - Scène ouverte aux jeunes talents - Salle Jacques-Brel
Lire ci-contre. Entrée gratuite.

Samedi 18 juin



• 21h - Soirée au Moulin vert avec **Sabine Paturel et Julie Pietri**
• 23h - Feu d'artifice - Dans le parc du Moulin Vert.

Chaque année, cet événement attire par sa magnificence, des visiteurs bien au-delà des frontières de la ville.

Dimanche 19 juin

• 10h45 - Messe en Musique - À l'église d'Etrépagny. Animée par la chorale Chants de l'Eure.

• 15h - Grande parade - Dans les rues de la ville.

Parmi les nombreux groupes et chars présents cette année :

Le Facteur de Trépagny
Les Anges du Diable
Black Purle
Danse portugaise
Le Bagad de Plougastell
Les chars Super Héros et Gondole
La fanfare-banda Les Stimulants
Nédélica
Régiment des Dragons de Bresle
La voiture de Pompier
Maya l'abeille

Lundi 20 juin

• 14h30 Concours de coignée par équipe - À la Salle Jacques-Brel.
• 16h30 - Distribution de tickets de manège - À la mairie.
Réservée aux enfants scolarisés à Etrépagny.

Les parents découvrent la nouvelle cour



Une cour de récréation qui joint l'utile au futile

Ces aménagements financés en partie par le Département permettent désormais de profiter pleinement des 3 600 m² de cour de récréation et des 3 200 m² du terrain de sport.

Marelle, planisphère, piste routière, dômes souples pour exercer sa motricité, jardin pédagogique... **L'ensemble propose de multiples possibilités d'apprendre et de s'amuser**, ajoutant ainsi à cet espace de liberté la fonction complémentaire d'espace de créativité. De quoi susciter encore un peu plus de nostalgie scolaire chez les visiteurs adultes !



Tous les espaces sont optimisés et offrent des univers différents

LA COUR AVANT...



Grillagé, le nouveau city-stade autorise les jeux de ballons en toute sécurité

Une fois n'est pas coutume, **les parents ont eu la permission de profiter eux aussi de la cour de récréation** flambant neuve de l'école Georges-Delamare. En effet, lors de la journée portes ouvertes du 28 mai, 150 d'entre eux sont venus découvrir les nouveaux aménagements ludiques et pédagogiques de l'équipement : **une réalisation assez exceptionnelle qui n'existe que dans très peu d'établissements scolaires.**

Monsieur le sous-préfet en visite à Etrépagny



À l'école de musique, M. le sous-préfet a pu se rendre compte de l'intérêt, pour les élèves et les professeurs, de nouveaux locaux mieux adaptés

En visite d'arrondissement à Etrépagny le 28 avril dernier, **Richard-Daniel Boisson, sous-préfet des Andelys, a été reçu par le maire et ses adjoints.** Pierre Beauvils lui a présenté les sujets prioritaires pour la municipalité : l'amélioration du **cadre de vie**, la **sécurité dans les déplacements**, la **dynamique commerciale** et la présence du service public, la **réussite scolaire** et enfin, la **modernisation des infrastructures sportives et culturelles.** De son côté,

le sous-préfet a rappelé aux élus **sa mission de soutien à l'économie et à l'éducation**, en particulier dans les zones rurales. Son déplacement s'est poursuivi par **la visite de l'Hôtel de Trim**, accueilli par son directeur, Gérald Péressoni qui lui a montré les locaux de l'actuelle école de musique. **Monsieur le sous-préfet s'est ensuite rendu à l'école Georges-Delamare** où le directeur, Patrick Rocton, lui a fait les honneurs de la toute nouvelle cour de récréation (lire ci-contre).

M. le sous-préfet impressionné par la cour d'école



Ancien instituteur, conseiller d'éducation puis inspecteur d'académie durant de nombreuses années, monsieur le sous-préfet des Andelys, Richard-Daniel Boisson, a été positivement impressionné par les aménagements de la cour de récréation et les multiples possibilités d'activités qu'elle offre.

NOUVEAUX LAMPADAIRES

L'éclairage Led adapte son intensité à celle du trafic nocturne



Si les dates de la campagne betteravière et son ballet de camions retardent l'achèvement des travaux rue du Gal Leclerc, les riverains des tranches déjà achevées profitent d'un **éclairage aux capacités étonnantes** : en effet, les lampadaires posés sont équipés d'un **système de réduction de puissance** qui calcule quotidiennement la durée de la nuit, en tenant compte de l'allongement et de la

diminution des jours et **réduit automatiquement l'intensité de l'éclairage aux heures de la nuit où le trafic est presque nul.** Cette baisse, à peine perceptible, n'entame en rien la sécurité des rares passants ni celle des riverains qui bénéficient toujours d'un éclairage suffisant. Elle permet, en revanche, **de substantielles économies sur la facture énergétique** et limite les nuisances pour la faune nocturne.

AIDE À LA PERSONNE

Une agence o2 Home services ouvre à Etrépagny



d'ouvrir une agence franchisée à Etrépagny. **Dirigée par Agathe Fatras, elle propose son aide aux familles, aux seniors et aux personnes en incapacité temporaire** pour l'accomplissement des tâches et gestes de la vie quotidienne, de façon régulière ou occasionnelle.

Sérieux et méthode

Que ce soit en matière de ménage, de repassage, de baby-sitting ou d'aide aux seniors, l'enseigne, qui compte 190 agences en France, a **développé ses propres méthodes de travail** appliquées par l'ensemble des intervenants et **forme ses baby-sitters aux gestes de premier secours** spécifiques à l'enfant. Cela lui permet de garantir à ses clients un haut niveau de qualité.

L'agence o2 Home services d'Etrépagny intervient **dans un rayon de 30 km** autour de la ville.

Plus d'infos sur o2.fr ou par téléphone au 02 43 72 02 02 (n° national) ou auprès d'Agathe Fatras au 07 75 28 41 53

Ménage, lessive, repassage, courses, aide au repas ou garde d'enfants... on a parfois besoin d'un petit coup de pouce. **O2 Home services, enseigne nationale de service à la personne** vient

INTERNET

Un annuaire des entreprises sur le nouveau site de la mairie



Soucieuse de promouvoir au mieux les entreprises et commerces de son territoire, la **mairie d'Etrépagny leur dédie un annuaire spécialisé** sur son site internet. **Entièrement gratuit**, il donne aux commerçants, artisans et entrepreneurs la possibilité d'y communiquer sur leur activité et d'indiquer toutes leurs coordonnées. Pratique, **un plan**

Google Maps permet de localiser précisément l'établissement et de calculer l'itinéraire optimal ainsi que le temps de parcours pour y arriver. Les entreprises et commerces de la ville seront prochainement **sollicités pour remplir un questionnaire** permettant de renseigner leur page d'annuaire. **Infos en mairie au 02 32 55 71 44 ou communication@etrepagny.fr**

DE NOUVEAUX SERVICES EN VILLE

Tatouage Hans Tattoo



Nouveau à Etrépagny, un salon de tatouage a ouvert ses portes au 17 rue Georges Clemenceau. Plus d'infos auprès de M. Chivot : 02 32 15 39 51

Art et Déco salle de bain



Au 32 rue Georges Clémenceau, M. et Mme Detoef vous accompagnent pour tout projet d'aménagement de salle de bain, douche Pmr, pose de faïence, d'adoucisseurs... Tél : 02 32 55 38 06

PORTRAIT D'ENTREPRISE

Aux Ets Clouet, la réussite est affaire de famille

Les Établissements Clouet, spécialistes de la machine agricole, viennent d'inaugurer officiellement leurs nouveaux locaux de la Porte Rouge.



Les Ets Clouet fournissent des tracteurs de 30 à 500 ch, des moissonneuses-batteuses, semoirs, bennes, broyeurs, pulvérisateurs et matériels de fenaison...

Trois générations se sont succédé à la tête de cette **société familiale** et l'évènement du 25 mai dernier témoigne de **l'esprit d'entreprise qui anime ses dirigeants** successifs.

Une belle progression

Fondée en 1923 à Heudicourt par Gaston et Hélène Clouet, l'entreprise artisanale évolue en Sarl en 1974, sous l'égide de leurs trois fils : Michel, Bernard et René (ancien maire d'Heudicourt).

Dates & chiffres clés

1923 : création de l'entreprise
1966 : René Clouet rejoint son père
1974 : création de la Sarl
2011 : Rémi Clouet reprend les rênes de l'entreprise
2015 : emménagement Zac de la Porte Rouge
6 M€ de chiffre d'affaires
15 salariés

Depuis 2011, elle est dirigée par Rémi Clouet, fils de René. Les bâtiments d'origine ne permettant pas d'envisager un développement de l'activité, ce dernier décide de s'installer, début 2015, à Etrépagny, Zac de la Porte Rouge. « *J'ai choisi cet emplacement pour la proximité du site historique et toutes les facilités offertes par la zone industrielle en termes d'espace, d'accessibilité et de visibilité. Nous disposons désormais d'un terrain de 2,8 ha, de 2 500 m² de magasins et ateliers, équipés de 2 ponts roulants de 4 tonnes, ainsi que d'un bâtiment de stockage de 2 200 m². Nous y assurons la vente et la maintenance de machines agricoles neuves et d'occasion* et sommes, depuis 1997, représentant et **concessionnaire New Holland*** » détaille Rémi Clouet. « *Grâce à notre site internet nous avons étendu notre marché de l'occasion à l'international : nous vendons ainsi des machines en Allemagne, en Pologne et même*

jusqu'en Uruguay ou au Pakistan. Pour élargir l'offre, nous y associons les occasions de la société de mon frère François : les Ets Béguin, concessionnaire Case, à Saussay-la-Campagne et Buchy (76). Nous sommes également à la tête d'une flotte de 7 camions ateliers pour toutes les interventions sur site » poursuit le jeune dirigeant.

Disponibilité et réactivité

La société organise des démonstrations et dispose d'**une salle de formation** où, régulièrement, elle invite ses clients pour des sessions techniques en présence des constructeurs.

Sa clientèle est composée à 80% d'agriculteurs mais également de collectivités locales et territoriales, de paysagistes et de pépiniéristes issus d'une dizaine de cantons de Seine-Maritime, d'Eure, d'Oise et du Val-d'Oise. La **vente en boutique de vêtements de travail et de jouets** - miniatures de machines agricoles - attire aussi un public de non professionnels.

En mettant à disposition de ses clients **une large gamme de consommables et de pièces techniques en libre service** ainsi qu'une équipe de commerciaux et de techniciens disponibles et formés aux dernières évolutions technologiques, l'entreprise affirme sa volonté de leur offrir un service attentionné et de qualité.



* Principal constructeur mondial de matériel agricole avec John Deere.

LOISIRS

Les sorties familiales reviennent : inscrivez-vous vite !



Très attendues par les sterpina-ciens, les sorties familiales organisées par la municipalité et Christine Blanckaert sont devenues un rendez-vous incontournable de l'été. Destinées aux familles*, elles leur permettent pour seulement 1 € par personne, de s'évader du quotidien et,

le temps d'une journée, de visiter des destinations nouvelles ou bien le parc Astérix - toujours autant plébiscité - ou encore de découvrir un aspect particulier de la capitale. Ce prix comprend le transport, le repas du midi, le goûter et les entrées dans les lieux visités. Pour y participer, les parents - et uni-

Programme de l'été 2016

- **Paris** : découvrez la capitale, ses musées, ses quartiers typiques...
Jeudi 4 août (inscription le vendredi 1^{er} juillet, de 9 h à 12h et 14h à 17h30).
- **Le zoo de Cerza** : plus de 1 000 animaux sauvages en semi-liberté : l'un des plus beaux parcs animaliers de France...
Jeudi 11 août (inscription le lundi 4 juillet de 9 h à 12h et 14h à 17h30).
- **Le parc Astérix** : toujours autant de rires et d'aventures à partager !
Jeudi 18 août (inscription le mardi 5 juillet de 9 h à 12h et 14h à 17h30)

quement eux - doivent effectuer leur inscription en mairie le jour indiqué, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF ou téléphone...).

Renseignements au 02 32 55 71 44

* enfants de 6 à 15 ans accompagnés d'au moins l'un des deux parents lors de la sortie

CRÉATION

Des ateliers créatifs pour les jeunes

L'association Échanges et Partage organise des ateliers de loisirs créatifs pour les jeunes de 6 à 16 ans. Ces ateliers se déroulent à la maison des associations Louis Poulet. Encadrés par une animatrice, Pascale Carrel, les jeunes y expriment leur créativité à travers la confection de petits objets de décoration.

Prochains ateliers le mardi 28 juin (cartonnage), les mardis 12 et 19 juillet et le jeudi 21 juillet.



Infos : echangesetpartage@sfr.fr ou au 06 15 43 73 13



En 2016, 250 personnes sont parties en voyage avec la municipalité

À L'HONNEUR

Daniel Speybrouck et Ginette Cantelou récompensés par l'Établissement du sang



Si il a laissé ses fonctions de président de l'amicale de donneurs du sang d'Etrépagny il y aura maintenant deux ans, Daniel Speybrouck n'en a pas pour autant cessé de s'impliquer pour la cause et poursuit ses activités de président départemental de l'Efs (Établissement français du sang) et de trésorier de l'association au niveau régional. C'est pour ce dévouement sans faille et sa longue implication que

ce bénévole convaincu s'est vu remettre la Croix de commandeur de l'Ordre du Mérite du sang, plus haute distinction décernée par l'organisme. Ginette Cantelou a reçu, quant à elle, la médaille de Chevalier de l'Ordre du Mérite du sang pour son investissement dans les amicales d'Etrépagny et Gisors et ses actions en faveur du don d'organes : une cause de la plus haute importance car, en 2014, en France, sur 20 311 personnes inscrites sur liste d'attente, seules 5 357 ont pu être greffées. Pourtant, pour faire don de ses organes, il suffit d'informer ses proches de sa volonté.

À NOTER

Prochaines collectes, salle Jacques-Brel, les mercredis 31 août, 26 octobre et 21 décembre.



HOMMAGE

Au revoir M. Bihan



Enseignant pendant plus de 20 ans à l'école Georges-Delamare, Gildas Bihan s'est éteint mercredi 27

avril, emporté par la maladie. Âgé de 60 ans, il avait pris sa retraite voilà seulement un an. Ses élèves se souviendront longtemps de ce professeur des écoles dévoué et passionné qui leur a fait découvrir les joies et les valeurs du sport. Ils sont très nombreux à être venus lui rendre un dernier hommage le mercredi 4 mai à l'église d'Etrépagny.

VIE SCOLAIRE

24 élèves allemands à Etrépagny



Dans le cadre d'un échange franco-allemand avec Warendorf, ville de 38 000 habitants située en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, 24 collégiens sont arrivés à Etrépagny lundi 18 avril pour un séjour d'une semaine. À l'initiative de Thomas Mykita, professeur d'al-

lemund au collège Louis-Anquetin, les jeunes allemands et leurs professeurs ont visité la côte Normande : Honfleur, Deauville, Etretat mais aussi Rouen, Giverny et Paris. À l'issue de leur séjour, Pierre Beau-fils les a reçus en mairie le lundi 25 avril. Il a rappelé l'importance des échanges scolaires, notamment dans la construction européenne et a clôturé sur un extrait du discours de Victor Hugo au congrès de la paix de 1849. L'écrivain y prédisait la constitution d'une fraternité européenne sous la forme d'une unité supérieure aux nations. Les élèves ont repris la route vers Warendorf le soir même, unanimement satisfaits de leur séjour.

Plan canicule : soyons tous vigilants

Comme chaque année, le centre communal d'action sociale (CCAS) met en place le plan canicule pour les personnes âgées de la commune.

Quelqu'un de votre entourage immédiat peut être concerné : parent, ami ou voisin... Le signaler en mairie peut lui sauver la vie. Alors, soyons tous vigilants en cas de chaleur importante.

Tél. 02 32 55 71 44



VIVRE ENSEMBLE

Stationnement gênant, chien errant, terrain non entretenu... Qu'est-ce que je risque ?



Laisser son chien divaguer est interdit

Les incitations à un comportement civique restant sans effet sur certains, le conseil municipal a décidé de sévir et d'infliger une amende significative aux récidivistes.

Stationnement gênant : 35 à 135 €

Pour une voiture, un scooter ou une moto, se garer sur un trottoir (même devant chez soi) ou sur un passage protégé en coûtera 35 € à son propriétaire. Sur une voie de bus, une place pour handicapé ou un arrêt réservé aux transports de fonds, la facture s'élèvera à 135 €.

Chien errant : 40 €/jour

Seul, à 100 m de son domicile ou de son maître, un chien est considéré comme errant et son propriétaire est passible d'une amende de 38 € ou 150 € selon la nature du danger, et le chien peut-être conduit en fourrière. Ces amendes, relevant de la gendarmerie, n'étant pas toujours établies, le conseil municipal a pris la décision, pour responsabiliser les maîtres, de leur réclamer 40 € par jour de gardiennage. Ne pas ramasser les déjections de leur chien sur la voie leur en coûtera 35 €.

Terrain non entretenu : le montant de la facture !

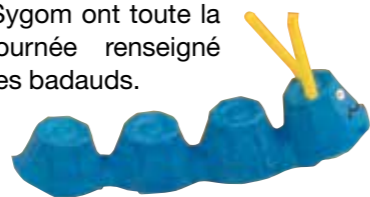
La hauteur des haies est réglementée : elle ne doivent pas dépasser 2m ni empiéter sur la voie publique. De même, le propriétaire d'un terrain non bâti est tenu de l'entretenir. À défaut, la municipalité fera procéder au nettoyage de la parcelle et en adressera la facture au propriétaire.

FÊTE DES FLEURS

400 visiteurs : 2^e édition réussie !



L'attrait de la nature a eu raison du temps maussade qui n'est pas parvenu à découragé les visiteurs : en effet, samedi 23 avril on dénombrait pas moins de 400 personnes pour la 2^e édition de la fête des fleurs et des jardins organisée par la Ville. Il faut dire que la présence de Gérard Farcy, jardinier chroniqueur sur France Bleu Normandie, ajoutait à l'intérêt de la manifestation et les sterpiniens ne se sont pas privés de lui demander de nombreux conseils. Bien d'autres animations les attendaient place de la mairie : un producteur de pommes de terre, un maraîcher, un apiculteur, un fleuriste, un pépiniériste et le Sygom ont toute la journée renseigné les badauds.



Des cadeaux à gagner !

Au cours de la journée, petits et grands ont pu tester leurs connaissances à divers quizz pour tenter de gagner du miel, des fleurs ou des plants tandis que les lauréats du concours de maisons fleuries étaient invités à retirer une barquette de fleurs

gratuite auprès des équipes des espaces verts de la ville.

Une exposition des travaux réalisés en Nap*

La manifestation a été aussi l'occasion pour les enfants d'exposer les travaux et objets réalisés au cours des ateliers péri-scolaires. Il faut avouer qu'ils sont parvenus à faire des merveilles à partir de simples matériaux de récupération !



Ces ateliers, dirigés sur le développement durable et la nature leur ont aussi permis d'apprendre une multitude de choses sur la faune et la flore.



* Nouvelles activités péri-scolaires

COMMUNICATION

Le nouveau site internet de la ville est en ligne

Véritable vecteur de communication, le nouveau site internet de la ville - www.etrepagny.fr - a vu le jour le 25 avril dernier après 4 mois de développement avec la société euroise Krea3.



Dès la page d'accueil, un diaporama défilant informe de l'actualité de la commune : rétrospective, travaux en cours... En bas de page, l'agenda annonce, en images, les manifestations à venir

Dans le cahier des charges établi et piloté par Emmanuel Cavé, adjoint en charge de la communication, les élus de la municipalité ont mis l'accent sur la modernité et l'accessibilité, en priorisant les services administratifs, la vie municipale, les associations, les commerces, et les manifestations locales... avec pour seul mot d'ordre, une navigation simple et efficace qui permette de trouver rapidement l'information cherchée dès la page d'accueil.

Un large public

La cible visée reste, en premier lieu, le citoyen sterpincien. Mais l'usager qui fréquente la ville pour le travail, les écoles, les commerces ou le sport est tout aussi concerné, de même que les visiteurs occasionnels. À leur intention, un plan répertoriant tous les bâtiments publics de la ville a été créé : il permet de les localiser facilement et même d'établir l'itinéraire pour s'y rendre. Sur ce nouveau site, les commerçants et entrepreneurs locaux auront la possibilité d'apparaître gratuitement dans l'annuaire économique de la ville. Ils seront prochainement démarchés pour bénéficier de cette opportunité (voir page 6). Les associations disposent, elles aussi, d'un annuaire autonome qu'elles peuvent dorénavant mettre à jour elles-mêmes pour communiquer sur leur activité, leur actualité ou un événement à venir.

Un contenu riche et exhaustif



Plus simple à naviguer, plus moderne, plus conviviale, cette nouvelle version permet, via des pictogrammes explicites, d'accéder facilement depuis la page d'accueil à toutes sortes d'informations et services : démarches en ligne pour demander des documents d'état

civil, services-publics.fr pour des informations sur les actes de la vie citoyenne (déménagement, changement d'adresse etc), paiement en ligne de la cantine, formulaire de contact pour un renseignement ou signaler un problème...

La barre de navigation propose, quant à elle, 6 rubriques - Bien vivre à Étrépagny, La vie municipale, Enfance/Vie scolaire, Cadre de vie, La vie économique, Les associations - Chacune dispensant un contenu plus étoffé en détaillant tous les aspects du sujet.

Par ce nouveau site, la ville d'Étrépagny affirme sa volonté de communiquer efficacement sur les canaux numériques. Avec la page « Mairie Étrépagny » accessible depuis le site en cliquant sur le f de Facebook, la possibilité de s'inscrire à la newsletter et de recevoir par mail des informations utiles

ou l'agenda, il est désormais facile de suivre l'actualité de la ville de partout et à tout moment.

BON À SAVOIR

Même si bon nombre de démarches sont désormais réalisables par internet, il est toujours possible de les entreprendre en se rendant directement à l'accueil de la mairie (Tel : 02 32 55 71 44)

Un site évolutif

Totalement évolutive grâce au système de gestion de contenu libre qui permet les mises à jour, cette nouvelle mouture est prévue pour durer dans le temps. Un module a été spécialement créé pour multi-diffuser certaines informations sur support tv à l'accueil de la mairie (agenda, informations municipales...) et le partage de l'information via les réseaux sociaux est également possible.

Enfin, etrepagny.fr se décline en version responsive : c'est à dire qu'il s'adapte automatiquement à tout type de support : ordinateur, tablette numérique ou smartphone.

DANSE

L'école de Vincent Flament danse avec les stars



Pour les danseuses de l'école de Vincent Flament, cette année s'est avérée aussi brillante que les stars qu'elles vont bientôt rencontrer. En effet, elles ont décroché une pluie de médailles. À commencer par 4 médailles d'or et deux duos d'argent remportés lors du **concours national Prix**

Anchoréa à Paris. Au championnat de France qui s'est déroulé à Dijon, elles raflent deux 2^e prix et un 3^e prix. Puis, au **concours de danse européen à Paris, elles reviennent avec un 1^{er} prix et deux 3^e prix.** Mais la récompense qui marquera sans doute le plus les esprits est celle obtenue au **concours Festiv'dance**

de Saint-Amand-les-Eaux (59) le 3 avril dernier.

Ce jour-là **Melissande Dufour obtient le prix d'excellence** pour sa prestation solo et, avec Maeva Le Bot, Inès Vatte, Fanny Bertandeu et Rose-Camille Biju, **elles remportent le 1^{er} prix et le coup de cœur du jury pour la chorégraphie Black and white** sur le tube de Christine and the Queens *Ça ne tient pas debout*. Cette récompense décernée par Alizée et Grégoire Lyonnet* leur vaut de faire **la 1^{re} partie d'une des dates de la tournée du spectacle D'pendanse**, la troupe composée de 7 danseurs élites de l'émission *Danse avec les Stars* sur TF1. Pour les jeunes danseuses, c'est juste un rêve qui efface toutes les longues heures de travail fourni pour en arriver là.



* vainqueurs de la saison 4 de Danse avec les stars

CYCLISME

Grand prix de la ville



La nouvelle édition du Grand prix de la ville, organisée par la municipalité en partenariat avec l'Entente Gisorsienne, s'est déroulée dimanche 8 mai. Le circuit de 7,1 km, dessiné dans les rues de la ville, partait de la rue Clemenceau pour emprunter celle du Général Leclerc,

passer devant la ferme Saint-Martin, puis les routes de Longchamps et d'Heudicourt, la rue Aristide Briand pour revenir au départ. Cette année encore, les spectateurs pouvaient tenter leur chance au tirage au sort d'un Caddie d'une valeur de 150 €.

Les résultats

Départemental 3-4 (56,8 km) :

1^{er} : Nicolas Lasnier (Forges Velo's 76)
2^e : Romain Heurtel (AC Sotteville)
3^e : Stéphane Petit (Roue d'or conflanaise)

Départemental 1-2 (71 km) :

1^{er} : Stéphane Holgard (CC Formerie)
2^e : Morgan Dubreuil (AC Sotteville)
3^e : Hubert Peuple (CC Formerie)

208 participants à la Classique de l'avenir



Une telle participation promet effectivement un bel avenir à la course entre Etrépagny et Gisors, organisée par l'entente Gisorsienne qui, cette année, l'avait ouvert au département de la Seine-Maritime.

NATATION

Mathilde Chadebaud aux « France »

Mathilde Chadebaud a gagné sa place pour les championnats de France été à Amiens et est sélectionnée au sein de l'équipe de Normandie pour la prochaine Coupe de France des régions sur 50 m papillon.

Lors du Natathlon, **Thomas Lebatteur** a réalisé le meilleur temps du 100 m nage libre et termine 5^e au classement général. Enfin, aux championnats de France vétérans à Angers, **Sylvie Moinet** est devenue la nouvelle détentrice du record de Normandie des 45-49 ans avec un chronomètre à 3'18"1 tandis que son époux **Michel** se classait 20^e du 200 m brasse.

BASKET

L'honneur pour les joueurs de l'USE Basket

C'est pari gagné pour David Boulanger, l'entraîneur de l'USE Basket ! Il avait pour objectif de maintenir son équipe 1^{re} en Honneur Régional et de faire monter son équipe Réserve, constituée il y a 4 ans à peine en Honneur Départemental.

Après le maintien assuré pour les premiers, la victoire de l'équipe B contre Beuzeville (59-37) le 10 avril dernier lui a permis de remplir le contrat. C'est pour le club la perspective d'évoluer à un niveau plus haut et de pouvoir recruter de nouveaux joueurs pour viser la promotion d'excellence.



Après avoir gagné la coupe de l'Eure en 2014-2015, l'équipe 2 seniors monte en Honneur Départemental

JUDO

Les élèves de Jean-Claude Leblanc au top



Les féminines qualifiées en finale du championnat de France 1^{re} Division

La section judo de l'USE a, une nouvelle fois, fait parler d'elle ce printemps en accumulant les récompenses : lors du Shogun de Val-de-Reuil, **les poussins se sont classés 3^e départemental** tandis que les benjamins remportaient trois 2^{es} places et trois 3^{es} places au championnat de l'Eure à Louviers. Au cours de cette même compétition **Sarah et Charlotte Bagot terminaient toutes deux 1^{res}** et gagnaient leur

place pour la demi-finale du championnat de France à Forges-les-Eaux (76). Toujours à Louviers, les filles de 1^{re} division revenaient avec **trois titres de championnes de l'Eure** et deux de vices-championnes. Damien Vatebled terminait 1^{er} et Rodolphe Clovis 3^e. Au championnat de Normandie à Falaise (14), Chloé Loisel et Mylène Clouet ont terminé toutes deux 3^e de poule. Ce sont toutefois les juniors qui remportent le haut du tableau avec **une qualification en finale du championnat de France à Lyon pour Morgane Jolly-Lecoutey et Damien Vatebled**. S'ils ont terminé non classés, Morgane garde une chance de remporter un titre : en effet, elle s'est qualifiée à Forges-les-Eaux pour les championnats de France en catégorie senior.

79 ceintures noires

Dans la famille Bagot, Charlotte 17 ans, a gagné sa ceinture noire à l'instar de sa mère Laurence et de sa soeur Sarah. Elle représente ainsi la 79^e ceinture noire obtenue par le club.

COMMÉMORATION

En souvenir du 8 mai 1945



Le corps des pompiers, le maire d'Etrépagny, Pierre Beauvils et les élus de la commune se sont rassemblés pour commémorer le 8 mai 1945, date de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et également date de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ils ont procédé au traditionnel dépôt de gerbes au monument aux morts, rendant ainsi hommage aux soldats et civils résistants de la commune, tombés au combat.

CONCERTS

Les 11^e Mosaïcales jouent l'opérette

Samedi 23 avril à 20h30 à la salle Jacques Brel, les chœurs du Vexin normand ont consacré la soirée aux grands airs d'opérette pour le plus grand plaisir de l'assemblée. Au programme, des extraits de *La Vie parisienne* d'Offenbach, *des Cloches de Corneville* ou encore de *La Belle de Cadix*. Le dimanche, 6 chorales des environs se sont succédées pour offrir au public un récital de choix.

Concert de guitare

Pour marquer la fin de l'année et présenter le travail accompli en cours durant tout ce temps, les élèves des classes de guitare de Reynald Jouveaux et Gérard Péressoni se sont produits en concert vendredi 27 mai à 20h30 à l'église d'Etrépagny. Ils ont interprété un répertoire classique et varié.



ANNIVERSAIRE

Les 80 ans de l'aéro-club ont attiré la foule

Malgré une météo maussade, les visiteurs étaient au rendez-vous pour les 80 ans de l'aéro-club du Vexin. Ils ont pu admirer notamment un magnifique Boeing Stearman, des vestiges aériens d'avions

abattus dans la région au cours la 2^e guerre mondiale, recueillis et restaurés par l'ANSA (Association Normande du Souvenir Aérien), des modèles réduits, un autogire et un Ulm pendulaire...

Mais, ce sont les vols d'initiation et le simulateur de vol qui ont remporté tous les suffrages. Ce dernier, affichant une vue aérienne d'Etrépagny, n'a pas désempilé de la journée !



TRIBUNE DE L'OPPOSITION

LISTE « ENSEMBLE OSONS ETRÉPAGNY AUTREMENT »

En application de la loi du 27 février 2002, un espace politique est proposé aux élus de l'opposition dans chaque numéro de *Vivre à Etrépagny*. Bien qu'ils aient été sollicités, au moment de déposer le journal pour impression, nous n'avions toujours pas reçu le texte de la liste Ensemble osons Etrépagny autrement.

LISTE « ETRÉPAGNY POUR TOUS »

En application de la loi du 27 février 2002, un espace politique est proposé aux élus de l'opposition dans chaque numéro de *Vivre à Etrépagny*. Bien qu'ils aient été sollicités, au moment de déposer le journal pour impression, nous n'avions toujours pas reçu le texte de la liste Etrépagny pour tous.

LA TRIBUNE DE LA MAJORITÉ « BIEN VIVRE À ETRÉPAGNY »

Être associatif, c'est bon pour le moral

Il est vrai qu'à force de voir les médias se focaliser en permanence sur tout ce qui va mal, sur les drames, les scandales, les dérapages sportifs ou politiques, nous pourrions finir par avoir une vision uniquement pessimiste du monde dans lequel nous vivons.

Et si, pour nous changer les idées, nous zappons sur les chaînes gratuites de la TNT, la majorité des programmes aux heures de grande écoute est constituée de séries où il est

question de meurtres, de guerres ou de drames familiaux. Alors comment rester optimiste sans s'isoler tel un ermite ? En participant aux multiples activités municipales et associatives organisées tout au long de l'année : récital, concert, théâtre, danses, fêtes... Elles sont autant d'occasions de rencontres, de moments joyeux, d'échanges et de partage. Alors, pour garder un moral au beau fixe et voir la vie du bon côté, nous vous invitons à prendre part aux activités proposées par nos bénévoles sportifs ou culturels. Soyons associatifs !

ANIMATIONS

Thé dansant



Judi 28 avril, la salle Jacques-Brel affichait complet au thé dansant des seniors.

MANIFESTATIONS

Foire à tout



Le soleil et les badauds étaient au rendez-vous de cette 36^e Foire à tout et au boudin, dimanche 15 mai.

Rallye automobile



Judi 5 mai, 31 véhicules ont pris le départ du 7^e rallye touristique de Folk en pagaille (gagnants en photo).

Et si on sortait ?

Programme complet sur www.etrépagny.fr
Suivez aussi toute l'actualité de la ville sur



Juin

>> Fête patronale St Gervais-St Protais



Du vendredi 17 au lundi 20 juin

Lire pages 2 et 3 et sur www.etrépagny.fr

>> Gala de danse et concert de fin d'année

Vendredi 24 et samedi 25 juin à 20h30 - Salle Jacques-Brel.

Les élèves de l'École de musique et de danse présentent leur spectacle de fin d'année.

Juillet...

>> Retraite aux flambeaux Lundi 13 juillet à 22h - Dans les rues de la ville.

>> Revue de corps des sapeurs pompiers

Mardi 14 juillet à 10h - Place du monument aux morts.

>> Grand pique-nique citoyen

Mardi 14 juillet à 11h45 - Au jardin public. Lire ci-dessous.

Août...

>> Sorties familiales



Jeudi 4 août - Paris.

Jeudi 11 août - Zoo de Cerza.

Jeudi 18 août - Parc Astérix.

Tarif : 1 €/pers
Lire page 8.

Septembre...

>> Salon des associations

Samedi 10 septembre - À la mairie.



Venez découvrir toutes les activités proposées par les associations d'Étrépagny.

Octobre...

>> Fête de la bière



Samedi 8 octobre à 20h30 - Salle Jacques Brel

Choucroute, bière, musique et ambiance bavaroise.

>> Festival du Vexin

Dimanche 16 octobre à 16h30 - Salle Jacques-Brel.

Jazz Manouche.

Entrée : 13 et 22 €

Infos sur www.festivalduvexin.com



Novembre...

>> 5^e Bourse aux jouets

Dimanche 6 novembre - Salle Jacques-Brel.

Pour vendre ou acheter ses jouets. Organisée par Échanges et Partage.

>> Trésor des mains

Dimanche 13 novembre - Salle Jacques-Brel.

Exposition-vente d'objets créatifs organisée par Loisirs et culture.

FÊTE NATIONALE

Mardi 14 juillet, grand pique-nique citoyen au jardin public



C'est devenu un des rendez-vous incontournables de l'été. Tout le monde se retrouve au jardin public pour le grand pique-nique citoyen organisé par la Ville. Au programme :

• à 11h45, verre de l'amitié, offert par la mairie

• à 12h30, pique-nique animé : tours de magie, caricaturiste et chanson avec la reprise de grands succès fran-

çais et étrangers. Pour les plus jeunes, structure gonflable sous la surveillance d'un animateur.

Pas de chichis, on apporte juste son pique-nique : tables, chaises, parasols et barbecues auront déjà été installés par la municipalité. En fin d'après-midi, les participants pourront tenter leur chance au tirage au sort d'un panier de produits du terroir, offert par la mairie.